

## Texte sur l'orientation des élèves en LP

Au niveau fédéral, Sud éducation, affirmait lors des congrès de Clermont Ferrand et de Cherbourg, à propos de l'Ecole :

Nous sommes opposés au principe de l'orientation précoce,

Nous sommes opposés au principe de la sélection par l'échec,

Nous sommes opposés à la sélection sociale,

Nous sommes opposés au principe capitaliste de la professionnalisation des formations sous statut scolaire. SUD Education Paris, marque depuis longtemps les mêmes oppositions. Il ne suffit pas de le proclamer sans décider d'établir une orientation politique et une stratégie adéquate.

Quel que soit le projet d'école qui pourrait remplacer le modèle actuel, il importe que celui-ci ne doit pas être construit sur une orientation précoce, la sélection par l'échec, la sélection sociale. L'école ne doit plus être le lieu de l'apprentissage de l'auto-aliénation de l'individu à la société de consommation et à l'intégration plus ou moins forcée de cet individu aux mécanismes du système capitaliste.

Le congrès propose de construire une stratégie d'opposition concrète aux mécanismes de l'orientation actuelle :

- Il ne doit plus être question de donner un avis défavorable pour un passage en troisième générale, la troisième découverte professionnelle avec l'option 3 heures ou encore plus 6 heures est une orientation de fait vers la voie professionnelle car c'est à 99% une orientation définitive, les élèves de 3ème DP6 n'ayant plus de seconde langue, celle-ci étant remplacée par une approche d'un enseignement professionnel. Les élèves qui sont dirigés vers cette option n'ont pas réellement le choix de l'élève et les métiers qui leur sont présentés sont faits sur une double contrainte : le nombre de place dans les différentes filières et une rencontre avec un CIO qui évalue les goûts des enfants et l'option qui se rapproche le plus de ses goûts. On aime la course automobile on va vers l'option mécanique automobile, on aime les enfants on va vers l'option petite enfance. On a un père maçon, on va vers le bâtiment, pourquoi pas... Ces exemples ne sont pas théoriques, ils viennent de témoignages d'élèves de lycées professionnels.

A quatorze ou quinze ans, il n'est pas acceptable de considérer qu'un enfant est en âge de comprendre la réalité d'un métier, de ses contraintes, de ses salaires, de la réalité de la vie dans la position d'un travailleur de tel ou tel métier.

- Il ne doit plus être question de donner un avis défavorable pour un passage en seconde générale. Le CAP ou le Bac professionnel en trois ans, malgré les promesses de passerelles du CAP vers le Bac professionnel ou du Bac professionnel vers un Bac STG ou STI, il est évident que ce ne sera le cas que dans moins de 5% et encore. Pour le reste, les remarques sont les mêmes que précédemment. UN jeune de quinze à seize ans n'a pas plus de capacités qu'un jeune de quatorze ans pour choisir une orientation professionnelle et tout ce qu'elle peut entraîner. Les premières semaines d'expérimentation montrent que le nouveau principe d'orientation n'a rien apporté de positif et qu'il y a conservation des principes de sélection ci dessus dénoncés.

- Il ne doit plus être question de donner un avis défavorable pour un passage en première générale après la seconde.

Dans tous les cas, l'apparent échec d'un collégien ou d'un lycéen n'est que la marque d'une lenteur d'apprentissage, ou d'un désintérêt du jeune pour la formation à un moment donné. Cette lenteur peut venir d'un problème de langue, d'une manière particulière d'apprendre, d'un problème psychologique, d'un problème médical ou d'un problème social. Ce désintérêt peut

venir d'un problème psychologique, d'un problème familial, d'un problème social profond ou ponctuel. Le "caractère", le comportement ne doivent pas servir de critères d'orientation. Les faiblesses dans les "résultats" doivent être corrigées par approfondissement du travail et sans doute par des changements de méthodes mais elles ne doivent pas servir de critères d'orientation.

L'enseignant doit mener le jeune au plus loin de ses études. Les études n'ont pas pour but de construire un travailleur malléable et bien formé. Les études doivent permettre au jeune de se former comme personne ayant des connaissances et une autonomie qui doit lui permettre d'avoir un esprit critique et de pouvoir se choisir des objectifs de vie.

Si dans le système social actuel, les gouvernants et les capitalistes veulent que les jeunes soient sélectionnés et orientés professionnellement, les enseignants n'ont pas à participer à cette sélection.

La sélection n'est pas un acte pédagogique, c'est un acte politique, il faut laisser au politique la responsabilité de cette sélection.

C'est au recteur d'accepter la responsabilité de cette politique sociale ségrégative.

Les enseignants de Sud éducation qui ne le faisaient pas déjà, devraient s'engager à ne plus prendre part au système d'orientation en place en France.

Chaque jeune doit avoir le droit aux études jusqu'à au moins dix-huit ans et nous n'avons pas à choisir pour lui son avenir professionnel et social.

A nous de trouver la stratégie pour parvenir à appliquer les principes de la non orientation, prioritairement en proposant la suppression des lycées généraux, technologiques et professionnels et en militant pour un lycée polytechnique sans filières sélectives.

Note 1 :

Certifiés, agrégés, sans oublier Maîtres Auxiliaires et contractuels, sommes tous concernés par cette situation ainsi qu'à cette nécessité d'engagement. PLP, titulaires ou non, nous devons travailler pour accompagner les jeunes qui sont malgré tout orientés. Nous ne devons pas oublier que la plupart des jeunes orientés vers le professionnel le sont par défaut et n'aiment pas réellement leur situation. Certains font contre mauvaise fortune bon coeur et apprécient même, au bout d'un moment ce qu'ils font parce qu'ils se sont fait à l'idée qu'on leur a inculqué de leur faiblesse " irréversible " mais beaucoup envisagent une autre orientation au bout d'un moment. Une part d'entre eux abandonne. Plus encore ne travaillent que pour avoir un " bac " à cause du nom du diplôme plutôt que pour la formation que nous leur apportons.

Note 2 :

Pour ceux qui parleront de l'Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves, il est aisé de répondre qu'en pratiquant ainsi il y a bien suivi et orientation des élèves. Mais à ce propos combien d'enseignants, aujourd'hui, peuvent dire qu'ils ont pris des renseignements sur le devenir des jeunes après leur orientation, quelle qu'elle soit.